

LA CCC : UN PARTENAIRE COMMERCIAL UTILE ET SOLIDAIRE

Comment la CCC offre-t-elle son aide?

La CCC est un organisme d'aide aux exportateurs. Elle aide les entreprises canadiennes à trouver des débouchés sur des marchés spéciaux, et elle leur offre toute une gamme de services qui leur permettent de faire des affaires sur ces marchés.

De nombreux acheteurs du monde, en particulier dans le secteur public, jugent important que le gouvernement du pays étranger dont ils achètent des produits soit associé à la transaction. Ils veulent que ce gouvernement leur donne l'assurance additionnelle qu'ils vont obtenir ce qui est prévu dans le contrat. En outre, beaucoup d'entreprises canadiennes fabriquent des produits pouvant intéresser un client, mais, comme elles sont moins connues sur la scène internationale, elles ont moins de chance de réaliser la vente.

En jouant le rôle de maître d'œuvre auprès des exportateurs canadiens et de leurs clients étrangers, la CCC procure aux fournisseurs ce qu'ils ne peuvent acheter nulle part ailleurs : ils deviennent crédibles aux yeux de leurs clients.

En augmentant le degré de confiance qui règne entre les exportateurs et leurs clients, la CCC les rapproche et les aide à conclure des transactions. L'acheteur et le vendeur se font confiance et réduisent les risques qu'ils appréhendent, en faisant des affaires par l'entremise de la CCC. Ces avantages permettent aux entreprises canadiennes de faire des soumissions plus compétitives et de se faire une meilleure réputation sur les marchés publics étrangers.

Pourquoi recourir à la CCC?

La CCC est associée de près à

plusieurs créneaux du marché; elle fait des affaires avec des ministères de gouvernements étrangers, des municipalités, des organismes publics, des sociétés d'État, des organismes internationaux, et certains acheteurs privés (surtout pour des ventes associées à son Programme de paiements progressifs — voir ci-après pour des détails). Ces clients, qui offrent beaucoup de possibilités aux exportateurs canadiens, sont souvent d'importants acheteurs de biens et de services dans des secteurs où le Canada est des plus avancés.

Toutefois, ces créneaux du marché sont souvent jugés mystérieux et difficiles à percer, et les exportateurs canadiens préfèrent fréquemment renoncer aux débouchés commerciaux qui y sont offerts en raison des difficultés et des coûts qu'ils appréhendent.

L'expérience de la CCC et les liens qu'elle a tissés, dans ces créneaux, avec des acheteurs étrangers et les délégués commerciaux du Canada, permettent d'y démystifier les procédures d'approvisionnement. En signant des contrats avec des fournisseurs canadiens par l'entremise de la CCC, les clients sont confiants de recevoir des biens et des services de qualité, en conformité avec les conditions des contrats qu'ils signent.

Services de la CCC

En plus de l'appui de leur propre gouvernement qui les rend plus crédibles sur les marchés étrangers, les exportateurs canadiens ont accès à la gamme variée des services de la CCC qui les aident à toutes les étapes de la vente, dans de meilleures conditions et avec moins de risque. Ces services consistent :

- à obtenir de l'information sur les débouchés commerciaux et

à les jumeler aux compétences d'une entreprise canadienne;

- à inscrire les fournisseurs canadiens auprès de certains acheteurs (p. ex. le département de la Défense des États-Unis, la NASA) et de certains organismes internationaux (p. ex. des agences des Nations Unies);
- à faciliter l'obtention, l'interprétation et la préparation des documents de soumission;
- à interpréter les dispositions de lois et de règlements en vigueur sur les marchés que l'exportateur tente de percer;
- à participer à la négociation de contrats, y compris de contrats attribués à un fournisseur exclusif;
- à administrer les contrats, à recevoir les paiements des clients et à les remettre aux exportateurs.

Comment fonctionne le partenariat avec la CCC?

Les clients de la CCC voient en elle un partenaire sur qui ils peuvent compter au Canada, et qui les aide à se procurer facilement et en toute équité des produits et des services dans des secteurs où les Canadiens sont créatifs et compétitifs. En outre, ils sont sûrs de courir moins de risques en raison du rôle et des obligations de la CCC. L'exportateur canadien tire parti des services que lui offre la CCC et de la confiance que les clients du monde entier lui témoignent.

Il en résulte un partenariat unique entre l'acheteur, le vendeur et la CCC, partenariat qui incite bon nombre des clients de la Corporation à recourir à ses services année après année.

La CCC est associée depuis longtemps à de nombreux organismes d'achat partout dans le

Voir page VII — Un partenaire

CCC : DE NOUVEAUX SERVICES, DES MARCHÉS EN ÉVOLUTION ET DES PROGRAMMES

La capacité unique de la CCC de trouver des débouchés et de faciliter la signature de contrats a été mise à contribution dans deux nouveaux services.

Premièrement, la CCC a institué un **service de jumelage des soumissions** qui répertorie les débouchés qu'offre le gouvernement fédéral des États-Unis aux entreprises canadiennes.

Chaque jour, la CCC analyse une version électronique du *Commerce Business Daily* publié par le gouvernement américain, parcourt les avis de marchés et détermine les demandes pour lesquelles les entreprises canadiennes peuvent soumissionner. Quelque 200 de ces avis sont diffusés chaque jour au moyen du Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS) du gouvernement canadien, de sorte que les fournisseurs canadiens qui s'y intéressent peuvent prendre connaissance des possibilités offertes et communiquer directement avec l'acheteur ou faire appel aux services de la CCC qui les aidera à se procurer et à remplir les documents de soumission.

La CCC jumèle ces possibilités aux compétences des entreprises canadiennes inscrites auprès d'elle. Actuellement, grâce à la CCC, plus de 2 000 entreprises canadiennes sont inscrites sur la *Bidders' Mailing List* du gouvernement des États-Unis.

Chaque jour, la CCC détermine, parmi les entreprises inscrites, celles qui peuvent répondre aux demandes, et télécopie ensuite les avis pertinents à chaque entreprise. Durant ses cinq premiers mois d'activité, ce service a permis de faire parvenir plus de 1 800 avis à plus de 500 entreprises du Canada. À ce jour, la valeur des contrats signés atteint quelque 83 millions de dollars. (Pour plus d'information sur ce service, téléphoner à M. Ron Linton au (613) 995-0140.)

Deuxièmement, la CCC facilite le recours à l'échange **électronique de données (EED)** avec des acheteurs américains de pre-

mier plan. En 1993, le gouvernement américain annonçait que l'EED serait son principal moyen de communiquer avec ses fournisseurs. Cette décision, même si elle simplifiait les choses, posait également un problème important aux exportateurs canadiens : le système d'achat des États-Unis n'est pas centralisé et chacun des quelque 200 organismes d'achat fonctionnerait dorénavant de manière autonome et utiliserait son propre système pour communiquer avec ses fournisseurs.

Les frais d'acquisition et de maintien du logiciel requis pour établir un lien d'EED pourraient empêcher les entreprises canadiennes qui vendent sporadiquement sur le marché du gouvernement des États-Unis d'y poursuivre leurs activités.

L'an dernier, la CCC a mis sur pied un programme-pilote avec des entreprises canadiennes consistant à maintenir un lien électronique avec des acheteurs importants et à transmettre l'information requise entre les acheteurs américains et les soumissionnaires canadiens. Durant les derniers mois, la procédure a été mise à l'essai et 850 transactions ont été menées à bien avec des acheteurs américains qui utilisaient l'EED par l'entremise d'une passerelle électronique instituée par la CCC. (Pour plus d'information sur le service d'EED de la CCC, communiquer avec Mme Sue Davis au (613) 995-6107.)

Le Programme des paiements progressifs (PPP) : un an d'activité et en pleine croissance

Lancé en février 1995, le PPP de la CCC aide les PME à préfinancer leurs exportations en combinant la compétence de la CCC en matière de négociation de contrats aux prêts

commerciaux que peuvent consentir les institutions financières.

Dans toute transaction faisant appel au PPP, la CCC étudie la demande de préfinancement d'un exportateur et évalue les risques associés au projet. Si la CCC autorise la transaction, une banque participante ouvrira, pour cette dernière, une marge de crédit distincte et fera des paiements à l'exportateur en fonction de l'avancement des travaux, déterminé par la CCC, et des coûts du projet.

Actuellement, la CCC est associée à neuf institutions financières. La CCC a lancé le Programme après avoir consulté des banques, la Société pour l'expansion des exportations et d'autres agents commerciaux pour s'assurer qu'il ne chevauchait pas les programmes offerts par d'autres membres d'Équipe Commerce Canada.

Toutes les parties ont convenu que la CCC était l'organisme le plus en mesure de mener le Programme à bien; en effet, il s'agissait du premier programme du genre à faire appel à la compétence de longue date de la CCC en matière de signature de contrats. Depuis des années, la CCC négociait des paiements progressifs financés par les clients pour des contrats d'exportation; le PPP était une façon d'obtenir des paiements semblables des banques canadiennes lorsqu'un exportateur n'était pas en mesure de négocier des paiements progressifs directement avec l'acheteur étranger.

De nombreuses entreprises utilisent le PPP pour exporter vers les États-Unis et le Japon, et le Programme a été utilisé dans des transactions sur des marchés aussi différents que ceux de la Jordanie, du Liban, de l'Inde, de la Corée, de l'Australie et du Yémen.

Voir page VIII — De nouveaux services